

FICHES DE COURS : DÉFENSE FRANÇAISE, ONU ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

FICHE DE COURS : LA SÉCURITÉ NATIONALE

La défense de la nation est confiée à une armée de métier. Ces objectifs sont multiples :

- Défendre le territoire / mission de souveraineté : En cas de guerre, bien sur, l'armée défend le pays. Actuellement, l'armée française défend le territoire contre le terrorisme. Elle intervient dans le cadre du plan Vigipirate par exemple.
- Maintenir la paix / mission de paix : L'armée française peut intervenir partout dans le monde et en particulier dans les anciennes colonies françaises. Par exemple, elle est intervenue en Côte d'Ivoire, lors de la guerre civile en 2002. 2500 soldats ont été envoyés. Actuellement, des militaires français sont envoyés en Afghanistan.
- Organiser le secours aux civils / mission de sécurité civile : L'armée peut intervenir en cas d'avalanche, d'inondations ou de tempêtes (dans le cas de Xynthia cette année).

Depuis 1997, la conscription (service militaire obligatoire) a été remplacée par un service national volontaire. Le parcours national citoyen avec la Journée d'Appel de Préparation à la Défense a été organisé pour renforcer les liens entre l'armée et les citoyens.



La défense nationale est divisée en quatre corps d'armée (armée de terre, armée de l'air, marine et gendarmerie) sous commandement des Etats-Majors. Les Etats-Majors (ou commandements militaires) sont sous le contrôle de l'autorité civile. En effet, le Président de la République est le chef des Armées et est aidé par le ministère de la Défense. De plus, c'est le Parlement qui vote les lois et le budget concernant l'armée et autorise la guerre. Donc, on dit que le pouvoir militaire est subordonné au pouvoir civil. Depuis 1960, la France possède la bombe atomique et l'utilise comme force de dissuasion. Cela veut dire qu'elle l'utilise comme menace pour éviter d'être attaqué par d'autres pays.

Le traité de Nice (février 2001) a pour but de mettre en place une politique de défense commune à l'échelle de l'Europe (Politique Européenne de Sécurité et de Défense / PESD) a pour but de développer une armée européenne. Il s'agit de la Force Européenne de Réaction Rapide qui compte 60000 hommes. Elle a pour but le maintien de la paix et la réalisation de missions humanitaires. L'élaboration de cette force est lente car les états membres sont parfois en désaccord. Par exemple, le Royaume-Uni veut tisser des liens avec les Etats-Unis mais d'autres refusent. De même, l'utilisation de l'arme nucléaire est un problème.

FICHE DE COURS : L'ONU ET LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



Créée en 1945, l'Organisation des Nations Unies a pour but de maintenir la paix et la sécurité collective et assurer la coopération internationale. Elle compte actuellement 192 états membres. Ils siègent à l'Assemblée Générale à New York. Le Secrétaire Général est actuellement Ban Ki Moon. Son rôle est important : c'est un médiateur durant les conflits.

Le pouvoir exécutif est assuré par le Conseil de Sécurité comprenant 15 membres dont 5 permanents (France, Chine, Russie, Roy. Uni, Etats-Unis) qui disposent du droit de veto. C'est l'organe le plus important de l'ONU car il émet des décisions appelées résolutions. Il décide aussi de l'envoi des Casques bleus pour maintenir la paix. L'ONU comprend également des organismes et des institutions spécialisées pour aider les populations (UNICEF) et pour juger certains crimes (Cour International de Justice qui juge les crimes contre l'humanité par exemple).

L'action de l'ONU est importante mais a des limites pour trois raisons majeures :

- Elle doit rester neutre.
- L'utilisation du droit de Veto ralentit les décisions.
- Les conflits sont nombreux (voir géo)

L'ONU est assistée dans les missions de sécurité collective et de maintien de la paix par des pays agissant sous son mandat (France en Côte d'Ivoire, OTAN en Afghanistan). Dans les missions de coopération internationale, elle est assistée des ONG : C'est la solidarité internationale.

Les organisations Non Gouvernementales (ONG) sont des organisations privées et indépendantes. Elles peuvent remplacer ou compléter l'action des Etats. Il y a en a plusieurs milliers. Elles sont financées par des dons et beaucoup de leurs membres sont des bénévoles. Elles agissent partout dans le monde pour assurer la solidarité internationale. Certaines ONG ont une vocation humanitaire : Elles agissent dans l'urgence auprès des populations en détresse lors de guerre ou de catastrophes naturelles : La Croix Rouge, Médecins du Monde, Secouristes sans Frontières... D'autres comme Amnesty International et la Fédération Internationale des Droits de l'Homme dénoncent les atteintes aux droits de l'Homme. Parfois, elles mènent des programmes de longue durée

Les ONG peuvent être l'objet d'un sujet de brevet.

DÉFINITIONS :

CASQUES BLEUS :

CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ :

DROIT DE VETO :

RÉSOLUTION :

DOCUMENT À ÉTUDIER : ORGANIGRAMME DE LA DÉFENSE FRANÇAISE

